Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213500556-20251215-2025_125_1-DE

Ville de Chantepie

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Lequel, dûment convoqué le 5 décembre 2025, s'est réuni le 15 décembre 2025 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Gilles DREUSLIN, Maire,

Étaient présents : AUTRAND Anne, BRIAND Françoise, CAILLARD Michel, CAIRON Denis, DAVID Yvonnick, DELAMAIRE Yannick, DERUETTE Gautier, FERNANDEZ Richard, GICQUEL Alain, GILLES Audrey, GOURIN Stéphanie, HARDY Sylvie, HASCOET Rozenn, LAMOUR – PANNETIER Françoise, LAURENS Jocelyne, LE BLOND Grégoire, LEBRUN Martine, LINARES Charles-Antoine, MASSOT Jean-Claude, MATHOULIN Fabrice, MAUNY Geneviève, MEHAT Laëtitia, MONTERIEUX Sébastien, OURION Caroline, PLAGNE Laurent, PRETER Patrice, REBUFFIE Laurent, ROSSIGNOL Anne-Sophie, SCHOUMACKER Eve,

Procurations : Madame Isabelle LORAND à Madame Geneviève MAUNY
Madame Sylvie SIMON à Madame Rozenn HASCOET

Absent: Monsieur Abderrafik CHARKAOUI,

Secrétaire de séance : Madame Audrey GILLES

N° 2025/125 Ecole Gisèle Halimi : demande de subvention exceptionnelle

Madame Stéphanie Gourin expose :

L'école primaire Gisèle Halimi a ouvert à cette rentrée scolaire. Suite à la demande du directeur, il est proposé d'attribuer d'une subvention exceptionnelle pour doter le fonds de la bibliothèque à hauteur de 3€ par élève inscrit au 1er septembre, (106 en maternelle et 138 en élémentaire) soit 244 élèves. Le montant de la subvention exceptionnelle est donc de 732 €.

Il est proposé au Conseil municipal de :

- **se prononcer** sur l'attribution d'une subvention à l'école Gisèle Halimi, d'un montant de 732 € au titre de la dotation du fonds de la bibliothèque de l'école.
- **imputer** la dépense correspondante sur les crédits ouverts au budget communal à l'article 65748

APPROUVE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme,

La secrétaire de Séance

Le Maire,

Mairie de CHANTEPIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Audrey GILLES

Gilles DREUSLIN